



**Procès-verbal du COSP siégeant en formation élargie aux membres du COPIL
du 04/07/2024 (salle du Conseil)**

Sous la présidence du Directeur de l'EUR Xavier LATOUR

Au titre du COSP :

Etaient présents : M. le Doyen LATOUR, M. LATINA, E. MOUIAL, J-C MARTIN, C. PINA, B. THERACHE, A. PERETTI, R. CHABBERT, M. MEZAGUER, M. ORTOLANI, P. LUPPI, P. TÜRK, L. ANTONINI-COCHIN, K. DEHARBE, T. MARTEU, R. DEMARCHI, M. GUERRINI

Avaient donné procuration : Y. STRICKLER, C. VALLAR, F. CROUZATIER-DURAND, G-C. GIORGINI, M.-O. DIEMER, A. MILLET-DEVALLE, A. TRESCASES, F. GHELFI

Etaient absents non représentés : M. BASSI, M. OUAKNINE, M. TELLER, Y. MSAOUAR, E. DANIEL, T. LEVY. VALENSI, L. PINEAU, J. TRIBOLO-FERRAND, L. AVIS, E. GLATH, A. ORABONA

Au titre du COPIL :

Etaient présents : M. le Doyen LATOUR, E. MOUIAL, M. LATINA, T. MARTEU, G. LERAY, P. TÜRK, J. LEPOUTRE, F. BELLONE, E. WALLISER, R. BOURGET

Avaient donné procuration : G. CERQUEIRA

Etaient absents non représentés : Y. RUMPALA, U. MAYRHOFER

Etaient présents en qualité d'invités : H. GOUDINEAU, directeur administratif, S. MACCAGNAN, directrice des études, M. A. GRANGER, maître de conférences en Droit public, E. DUCHEZ, chargée de communication, S. SAADI, Responsable du service du personnel, CARLES Natacha, responsable du service scolarité, COUET Emilie, responsable service financier, A. LÉZÉ, assistante du Doyen.

La séance débute à 14H30.

1) Informations de l'équipe décanale

Prise de parole du Doyen Xavier LATOUR

POINT EVENEMENTS

Le Doyen informe le Conseil que :

- Le prochain COSP/COPIL se déroulera le mardi 3 septembre à 14h30 en salle du Conseil.

- Pour une meilleure gestion des salles, la réservation d'amphithéâtres pour des cours ou colloques doit être en fonction du public attendu et non en fonction des souhaits de chacun. Beaucoup de colloques sont prévus à partir de la rentrée, il serait souhaitable d'affiner les besoins afin de ne pas bloquer un amphithéâtre et désorganiser les cours magistraux. Le campus dispose de belles salles, plus petites, plus faciles à réserver.

- La Faculté n'a pas pu être représentée lors de la dernière Conférence des Doyens mais un groupe de travail se crée en son sein sur le thème de l'intelligence artificielle. Il a été constaté que les devoirs à la maison, les mémoires et les thèses allaient être bouleversés par l'IA. Il y a beaucoup d'inquiétudes parmi les collègues notamment sur la rédaction des thèses. La Faculté cherche un candidat pour rejoindre ce groupe de travail.

- Lors du dernier conseil, il avait été évoqué la modification du calendrier d'attribution des contrats doctoraux. En réalité, la Faculté est tenue par le calendrier de l'Université. Ce qui n'exclut pas une réflexion sur les modalités de présélection, de dépôt des mémoires, afin de donner plus de flexibilité et être en phase avec les souhaits des directeurs de Master. L'école doctorale est ouverte à la discussion dès ce mois de juillet.

Prise de parole de Thierry MARTEU, Vice-Doyen aux relations entreprises

POINT ALTERNANCE

- 55 contrats d'alternance ont été signés à ce jour, c'est un point positif car la faculté s'attendait à une baisse assez substantielle en raison de la disparition de la prime à l'embauche.
- Les responsables de formation ouverte à l'alternance ont accepté de mobiliser une partie des fonds (111000 euros de fonds, reliquat de 2022/2023) afin, notamment, de rénover l'amphi401.
- Après quelques réunions organisées avec le CFA concernant le passage à l'apprentissage des formations ouvertes aux contrats de professionnalisation, il en résulte que la bascule est difficile financièrement car un seuil réglementaire de 402 heures doit être atteint (actuellement nos M2 oscillent autour de 350 heures en moyenne). Ce delta doit être financé (sur les fonds de la composante). Une solution peut être envisagée en procédant à la modification du calendrier de la formation (réduction de la durée de formation). Cet ajustement de la durée de formation permettra d'abaisser le seuil requis pour basculer en apprentissage. Des cours "mutualisés" et des séminaires de recherche peuvent être intégrés dans les maquettes afin d'atteindre le volume horaire requis. La réduction de la durée de formation pourrait être intéressante pour les étudiants afin qu'ils puissent avoir plus de temps et en profiter pour préparer l'examen du CRFPA par exemple. Il faut se mobiliser dès à présent sur l'identification des formations qui envisageraient de procéder à ces modifications (afin de présenter un dossier en janvier 2025).
- La base de données des entreprises est en cours de restructuration et d'actualisation.

Prise de parole du Directeur administratif, Hubert GOUDINEAU

POINT CAMPUS

Le prestataire des travaux pour la salle 401 a été retenu. L'objectif est une fin des travaux fin août et une installation du matériel audiovisuel début septembre.

Il y a un dysfonctionnement sur les climatiseurs de bureau et de salle. Les climatiseurs de bureau semettent en marche lorsque la bascule en froid se réalise dans les salles de cours le matin. Le service technique va essayer de résoudre ce problème avec le mainteneur.

POINT RH

Plusieurs collègues ont été promus dans la catégorie supérieure. Amélie Lézé a obtenu un concours et sera à partir du premier septembre catégorie B. 3 autres agents administratifs ont été promus par voie de liste d'aptitude : Nathalie Koepfel et Eric Gallo en catégorie B (TECH), ainsi que Régis Chabbert (ASI) en catégorie A.

Amélie Lézé va quitter ses fonctions d'assistante de direction à compter du premier septembre, un recrutement est en cours pour la remplacer.

Prise de parole d'Eva MOUIAL, vice-Doyenne à la pédagogie

POINT PEDAGOGIE

Un guide méthodologique est élaboré par Marc Guerrini, Anne Sophie Sew-Guillemain et Eva mouial pour les chargés de TD sur la façon de découvrir la charge d'enseignement. Le document va être envoyé à l'ensemble des responsables de formation et directeur de département. Il y aura ensuite une boîte à outil proposée par

chaque section sur la façon de rédiger différents types d'exercices. Le guide pourra être distribué lors de la reprise des TD lors de l'année universitaire 2024/2025.

La fraude est encore un gros point négatif sur le bilan des examens de second semestre (montres connectés, écouteurs connectés).

Une mobilisation est importante pour les années à venir. La scolarité va se renseigner sur d'éventuels brouilleurs dans les amphithéâtres lors des examens. Derrière ces techniques de fraudes, la modification des modalités d'examens est peut-être une solution. Le risque est moindre par exemple lors d'un commentaire d'arrêt ou un oral plutôt que sur un examen au format QCM ou réponses courtes.

Chacun doit prendre ses responsabilités sur l'accueil des étudiants au début des examens. Il faut appliquer la réglementation qui impose le refus d'un candidat après la levée de scellé de l'enveloppe. Il serait également important de désigner un responsable de salles d'examens qui prendra une décision définitive.

2) Echange sur l'organisation des galops d'essai

Prise de parole de Natacha CARLES, responsable du service scolarité

Actuellement, les galops d'essai sont organisés de deux manières différentes. D'une part, ils sont gérés par le chargé de TD à l'échelle de ses groupes. D'autre part, l'enseignant responsable du cours magistral les organise pour toute la promotion. Ces galops s'étendent sur plusieurs semaines chaque semestre.

Pour l'année prochaine, nous proposons de recentraliser l'organisation des galops d'essai pour la Licence. Ainsi, ces galops seront organisés à l'échelle de toute la promotion, se déroulant sur le créneau et dans l'amphi habituellement utilisé pour la séance du CM. Tous les galops auront lieu en sixième semaine de cours, qui sera banalisée pour les étudiants.

Le calendrier universitaire du campus intègre cette semaine de banalisation et reporte la fin des cours magistraux en 11ème semaine.

Le service de scolarité pourra apporter son soutien aux enseignants dans cette nouvelle organisation, cependant, ce contrôle continu ne sera pas aussi strictement encadré que les examens terminaux. A noter par exemple que les étudiants en situation de handicap seront intégrés dans les amphis avec les autres étudiants, et non dans une salle séparée. Pour éviter la nécessité de mettre en place un tiers temps supplémentaire d'épreuve, le sujet des galops sera réduit afin de respecter le créneau horaire prévu (max. 3h).

Le nouveau protocole sera diffusé à la rentrée.

3) Choix du directeur de la Licence

Prise de parole du Doyen Xavier LATOUR

Marc GUERRINI s'est consacré, avec beaucoup d'énergie, à la direction de la Licence, qu'il en soit vivement remercié. Il quittera ses fonctions en raison de son entrée à l'Institut Universitaire de France. Lors du dernier conseil, 2 candidatures possibles avaient été envisagées : celles de Sophie BRICCA et de Marc-Antoine GRANGER. Sophie BRICCA n'a pas confirmé sa candidature donc le seul candidat est Marc Antoine Granger.

Le Conseil scientifique et pédagogique, élargi au Comité de pilotage, adopte à l'unanimité le choix de Marc-Antoine GRANGER comme nouveau directeur de Licence à partir de la

4) Choix du directeur de l'Académie de droit

L'Académie de Droit était aussi pilotée par Marc GUERRINI. Gustavo CERQUEIRA est candidat pour le remplacer.

Le Conseil scientifique et pédagogique, élargi au Comité de pilotage, adopte à l'unanimité le choix de Gustavo CERQUEIRA comme nouveau directeur de l'Académie de Droit à partir de la rentrée universitaire 2024/2025.

5) Choix du directeur du Master 1, mention droit public

Anne RAINAUD pilote le master 1 mention droit public depuis quelques années. Elle souhaite également passer le relais. Après avoir été chaleureusement remerciée Madame Rainaud pour le travail accompli, le Doyen se porte candidat pour lui succéder.

Le Conseil scientifique et pédagogique, élargi au Comité de pilotage, adopte à l'unanimité le choix de Xavier LATOUR comme nouveau directeur du Master 1, mention droit public à partir de la rentrée universitaire 2024/2025.

6) Evolution des échanges avec SKEMA

La convention amendée par SKEMA a été envoyée hier à l'équipe décanale pour lecture. Il y a quelques amendements rédactionnels à régler.

Pour le moment la Faculté n'a pas d'informations sur la partie financière.

Nous proposons d'attendre le mois de septembre pour envisager la suite.

7) Modalités de contrôle des connaissances et règlements pédagogiques associés

Prise de parole de Natacha CARLES, responsable du service scolarité

Adoption, pour l'année universitaire 2023-2024, des modalités de contrôle des connaissances et règlements pédagogiques des formations suivantes :

- Capacité en droit ;
- Année préparatoire ;
- Portail et Licence mention "droit" ;
- Master mention "droit international et droit européen" ;
- Master mention "administration et liquidation des entreprises en difficulté" ;
- Master mention "droit privé" ;
- deuxième année de Master mention "droit public", tous les parcours ;
- deuxième année de Master mention "science politique", parcours "expertise du politique et action publique" ;
- deuxième année de Master mention "droit des affaires", tous les parcours.
- deuxième année de Master mention "droit notarial".

Pour le Portail et la Licence, deux changements majeurs : abandon du système de la "double-moyenne" au profit de coefficients renforcés dans les unités d'enseignement fondamentales et disciplinaires ; réintroduction des évaluations à l'oral à partir de la L2, dans la limite de la faisabilité.

Le Conseil scientifique et pédagogique, élargi au Comité de pilotage, adopte à l'unanimité les modalités de contrôle des connaissances et règlements pédagogiques des différentes formations pour l'année universitaire 2023-2024.

8) Nouvelle compétence transversale sur l'environnement et l'IA

Prise de parole de Magali BOUCARON

L'origine du groupe de travail sur la transition écologique vient d'une impulsion ministérielle.

L'objectif est de former tous les étudiants d'UniCA, plus de 6000 étudiants de Licence, aux enjeux de la transition écologique.

À UniCA, le chantier pour mettre en place cette formation commune est conduit par MM. Ali Douai, Vice-président en charge de la Formation et de l'Innovation pédagogique et Erwin Franquet, Vice-Président Transitions environnementales et sociétales.

Une feuille de route a été communiquée aux 4 chargés de mission en avril 2024, qui animent le groupe de travail :

- Damien Bazin pour le droit, l'économie et la gestion
- Isabelle Gillot, Biologie, santé et sport
- Olivier Legrand pour Sciences et technologie
- Sandra Perez (SHS-LLAC).

L'objectif est que tous les champs disciplinaires soient représentés.

Récemment, Ugo Bellagamba a rejoint l'équipe, pour apporter son appui sur la scénarisation pédagogique.

Le format retenu sur la Licence 1 :

- Sujet prioritaire : l'objectif est qu'au semestre 2 de l'année universitaire 2024-2025 l'enseignement transversal soit déployé.
- Thèmes retenus : 3 grands thèmes ont été retenus, en conformité avec la note de cadrage :
 - Limites planétaires
 - Biodiversité : compréhension + étude de la relation homme-nature
 - Climat et changements climatiques (atténuation et adaptation)
- Nombre d'heures :
 - 10h de travail en autonomie des étudiants sur la base de Mooc, support divers (vidéos, textes à lire etc.).
 - Complétée par 3 conférences/tables rondes d'1h30 animées par des chercheurs et enseignants-chercheurs UniCA : qui seraient à la fois en présentiel en amphithéâtre (sur préinscription), et en ligne, et enregistrées (pour les étudiants qui ne pourraient pas la suivre en direct => accès asynchrone).
- Le rythme : sur 5 semaines au semestre 2
- Modalités de contrôle des connaissances : contrôle continu intégral avec des évaluations en ligne.
- Les chargés de mission s'orientent actuellement vers évaluation dite « type permis de conduire » => que les étudiants puissent passer autant de fois par exemple un QCM jusqu'à ce qu'il valide.
- Travail de scénarisation pédagogique qui est en cours, avec l'accompagnement d'Ugo Bellagamba => l'idée sera de proposer quelque chose d'innovant et de véritablement « engageant » pour les étudiants sur les 3 années de Licence, en tenant compte de la masse d'étudiants à former.

Les points d'attention/de vigilance qui sont remontés, en tenant compte également des retours des étudiants de notre Campus sur les compétences transversales déjà mises en place :

- Sur les modalités d'évaluation, la préférence reste pour l'évaluation par badge, qui est plus motivante, et mieux vécue par les étudiants. La note garde un aspect "sanction". Le badge est en outre plus attractif, comme mode innovant d'évaluation.
Certains étudiants peuvent perdre une mention pour des notes moindres dans les compétences transversales. Et comme les compétences transversales se renforcent, cela renforce corrélativement la perte de valorisation des matières disciplinaires (absence de mention ; absence de validation de l'année).
- Sur le volume horaire par année, la question de l'harmonisation avec les autres compétences transversales reste posée. Peut-être s'orienter vers 10h de volume de travail, conférences incluses.
Les remontées des étudiants de notre Campus étaient plutôt, pour les L1 en particulier, qu'il y avait trop d'heures dans les compétences transversales.
- Le COSP est favorable à la mise en place des conférences - tables rondes, sous forme hybride (présentiel, ou écoute en ligne, en direct et sous forme de podcast) au regard des retours des étudiants. Les compétences transversales uniquement en ligne sont assez mal vécues par des étudiants, ce qui génère un manque d'engagement.

- Enfin, concernant la période, ce point est crucial. Le groupe de travail avait évoqué la période avril-mai. C'est impossible pour notre Campus ; les étudiants seront en période de révision puis en partiels. La période de 5 semaines évoquée pour les compétences transversales doit impérativement se dérouler en dehors des périodes de révision, d'examens et galops d'essai.

9) Renouvellement de la convention de double diplôme avec Sherbrooke (IdPD)

Prise de parole de Jean-Christophe MARTIN, Directeur de l'IDPD

Ce renouvellement concerne 5 parcours dans le Master droit international et droit européen. C'est un programme de coopération avec l'Université québécoise qui existe depuis 2019. Il y a une volonté des 2 côtés pour maintenir ce double diplôme. Le renouvellement est à l'identique de l'existant. La première année de Master, les étudiants canadiens et français sont tous à Sherbrooke et après validation des crédits, ils obtiennent la maîtrise canadienne. L'année suivante, l'ensemble de ces étudiants suivent la deuxième année de Master à Nice et ils réalisent un stage qui est reconnu dans les deux formations. A la validation de l'ensemble des crédits côté québécois et français, ils décrochent la Maitrise canadienne et le Master français.

Le nombre de candidature est croissant et cette formation attire des étudiants autres que niçois. Depuis cette année, l'IDPD a décroché une subvention Erasmus+ de l'union européenne qui supporte financièrement une grande partie de ce double diplôme. Des bourses de mobilité sont disponibles sur les deux années.

Le Conseil scientifique et pédagogique, élargi au Comité de pilotage, adopte à l'unanimité le renouvellement de la convention de double diplôme avec Sherbrooke (IdPD).

10) Campagne d'emploi BIATSS et enseignants-chercheurs

Prise de parole du Directeur administratif, Hubert GOUDINEAU

Hubert GOUDINEAU rappelle le calendrier et les règles qui s'appliquent à ces campagnes d'emplois.

Concernant les BIATSS, le COSP-COPIIL de l'EUR a compétence pour les BIATSS rattachés à l'EUR, mais pas pour ceux rattachés au campus (services technique, logistique et audio-visuel). Néanmoins, le tableau des BIATSS campus est présenté pour information. Il précise que les propositions résultent d'une concertation de l'équipe décanale, du directeur administratif et des chefs de service. Le choix a été fait de classer en premier les créations de poste et en second les rehaussements car ce sont les demandes les plus difficiles à obtenir. D'autre part, le tableau des BIATSS du GRM est soumis au vote, mais fait l'objet d'un classement spécifique.

BIATSS de l'EUR LexSociété :

Suite à un temps d'échanges, il est décidé de modifier l'ordre de classement des quatre premières demandes :

1. Rehaussement RH
2. Création finances (1/2 poste)
3. Rehaussement RI
4. Création com

Structure demandeuse	Service d'affectation	Nature du recrutement	Statut Tit/Cont	Type de recrutement	Catégorie/Corps	Fonction support	Métier	Poste déjà occupé	Poste occupé par	Type financement actuel	Classement
Faculté de Droit et Science politique - EUR LesSociété	SGHP	Rehaussement	Contractuel	Concours interne	ASPI	Ressources humaines	Chargé de l'ASPI-Référent	oui	SARAH SAADI	Ressources Propres	1
Fac. des Droit et Science politique - EUR LesSociété	Finances	Création poste : mission pérenne et projet stratégique Unira	Contractuel	Recrutement	TCC1	Finances	Gestionnaire financier et comptable (F12)	non		Ressources Propres	2
Faculté de Droit et Science politique - EUR LesSociété	Relations internationales	Rehaussement	Contractuel	Concours externe	ASPI	Relations internationales	Répondable ASPI-Logistique	non	Maria ALVAREZ	Ressources Propres	3
Faculté de Droit et Science politique - EUR LesSociété	Communication	Création poste : mission pérenne et projet stratégique Unira	Contractuel	Recrutement	IGE	Communication	Animatrice communautaire / Communication manager (Rôle n° F2245)	non		Ressources Propres	4
Faculté de Droit et Science politique - EUR LesSociété	SGHP	Concours	Contractuel	Concours externe	IGE	Ressources humaines	Chargée GRM (R105)	non	SARAH SAADI	Ressources Propres	5
Faculté de Droit et Science politique - EUR LesSociété	Finances	Concours	Contractuel	Concours externe	ASPI	Finances	Référent finance (R10)	non	EMILIE KIEFER	Ressources Propres	6
Faculté de Droit et Science politique - EUR LesSociété	Relations internationales	Concours	Contractuel	Concours externe	ASPI	Relations internationales	Responsable Pré-comptes de	oui	Maria ALVAREZ	Ressources Propres	7

BIATSS du Campus Trotabas :

Suite à un temps d'échanges, il est décidé de modifier l'ordre de classement des deux dernières demandes :

3. Concours Responsable d'atelier d'impression
4. Concours Electricien.

Structure demandeuse	Service d'affectation	Nature du recrutement	Statut Tit/Cont	Type de recrutement	Catégorie/Corps	Fonction support	Métier	Poste déjà occupé	Poste occupé par	Type financement actuel	Classement
Campus Trotabas	Service juridique	Création poste : mission pérenne et projet stratégique Unira	Contractuel	Recrutement	B	Patrimoine	Agent technique (entretien et travaux d'ASPI)	non		Ressources Propres	1
Campus Trotabas	Service juridique	Concours	Titulaire	Concours externe	ASPI	Finances	RESPONSABLE FINANCIER (R10)	oui	Quentin LUTIN	Ressources Propres	2
Campus Trotabas	Service juridique	Concours	Contractuel	Concours externe	TCC1	Nomenclature	Responsable d'atelier d'impression (R10)	non	Fabrice GERRAT - SGHP	Ressources Propres	3
Campus Trotabas	Service juridique	Concours	Titulaire	Concours externe	TCC1	Patrimoine	Electricien (R10)	oui	Fabrice GERRAT	Ressources Propres	4

BIATSS du GRM :

Le tableau ne fait pas l'objet de modification.

Structure demandeuse	Service d'affectation	Nature du recrutement	Statut Tit/Cont	Type de recrutement	Catégorie/Corps	Fonction support	Métier	Poste déjà occupé	Poste occupé par	Type financement actuel	Classement
IAE	Relations entreprises	Rehaussement	Contractuel	Concours Interne	B	Ressources humaines	FC10	oui	Sarah DAHMNA	Ressources Propres	1
IAE	Accueil et qualité	Rehaussement	Contractuel	Concours Interne	B	Logistique	FC10	non		Ressources Propres	2
IAE	Relations Internationales	Rehaussement	Contractuel	Concours Interne	B	Relations Internationales	RI05	oui	Linda NOVOTNA	Ressources Propres	7 3

Le Conseil scientifique et pédagogique, élargi au Comité de pilotage, adopte à l'unanimité la campagne d'emploi BIATSS

ENSEIGNANTS-CHERCHEURS de l'EUR LexSociété :

Xavier LATOUR indique que le COSP-COPIL est censé effectuer un interclassement des EC des sections 1 à 4, rattachés au département de Droit et de ceux de la section 6, rattaché au GRM. Mais il propose d'effectuer deux classements différents, s'agissant de champs disciplinaires distincts.

Renaud BOURGET, directeur du département Droit, effectue une présentation argumentée des demandes et du classement qui a été adopté à l'unanimité après un long temps d'échanges.

Il est convenu d'effectuer juste un changement : mettre un avis « très prioritaire » pour le poste précédemment par Philippe Weckel. Le classement est inchangé.

Les demandes et le classement des EC de la section 06 ne font l'objet d'aucune modification.

Département	Corps	N° Poste	Nature	Section / Discipline	Titulaire	Motif et Date de vacance	Profil	Renouvellement de la demande	DD	Unité de recherche	CLASSEMENT Département Discipline	CLASSEMENT EUR
TC NCE	MCF	06MCF0975	Maintien	06	MEJA	Lauréat agrégation 01/03/2024	Études marketing, gestion de la relation client, marketing et vente à l'international	NON	GESTION PRIORITAIRE	GRM TRÈS PRIORITAIRE	5	
TC NCE	MCF	06MCF0814	Maintien	06	MISSIONIER	disponibilité démission au 06/09/2021 radié des cadres	Marketing digital, e-business et entrepreneuriat dans un contexte international	NON	GESTION TRÈS PRIORITAIRE	GRM TRÈS PRIORITAIRE	2	
ICOM	MCF	06MCF0861	Maintien	06	DUFOUR (remplacement poste HAUCH)	Retraite IAE 30/08/2024	Communication responsable des organisations	NON	GESTION TRÈS PRIORITAIRE	GRM TRÈS PRIORITAIRE	3	
ECONOMIE GESTION	MCF	06MCF1913	Maintien	06	SHAHROURI Mohamad	démission au 01/03/2024 radié des cadres	Finance d'entreprise	NON	GESTION TRÈS PRIORITAIRE	GRM TRÈS PRIORITAIRE	4	
ECONOMIE GESTION	PR	06PR3486	Maintien	06	TOURNIS Nadine	Départ à la retraite 04/03/2022	Marketing / Management International	OUI	GESTION TRÈS PRIORITAIRE	GRM TRÈS PRIORITAIRE	1	
DROIT PRIVE	PR	01PR5542	Maintien	01	STEICHEN Pascale	Départ à la retraite 01/01/2024	Droit de la concurrence	NON	DROIT SCIENCE POLITIQUE Très prioritaire	GREDEG Très prioritaire	1	
DROIT PRIVE	MCF	01MCF1835	Maintien	01	COURTIN Christine	Nomination dans le corps des professeurs le 01/03/2022	Droit civil/Droit privé	OUI	DROIT SCIENCE POLITIQUE Très prioritaire	CERDEP Très prioritaire	2	
HISTOIRE DU DROIT	PR	03PR2035	Maintien	03	VERNIER Olivier	Départ à la retraite 01/03/2023	Histoire du droit et des institutions	NON	DROIT SCIENCE POLITIQUE Très prioritaire	ERMES Très prioritaire	3	
DROIT SCIENCE POLITIQUE	MCF	CREATION	CREATION	04	CREATION	CREATION	Sociologie politique - action publique - enjeux technologiques et environnementaux	OUI	DROIT SCIENCE POLITIQUE Très prioritaire	ERMES Très prioritaire	4	
DROIT SCIENCE POLITIQUE	PR	01PR2109	Maintien	02	WECKEL Philippe	Départ à la retraite 01/03/2024	Droit public interne	NON	DROIT SCIENCE POLITIQUE Très prioritaire	CERDACCFF Très prioritaire	5	
DROIT SCIENCE POLITIQUE	MCF	01MCF1905	Maintien	01	FABIANI Constance	Radiation des cadres 01/02/2024	Droit privé	NON	DROIT SCIENCE POLITIQUE Prioritaire	CERDEP Très prioritaire	6	

Le Conseil scientifique et pédagogique, élargi au Comité de pilotage, adopte à l'unanimité la campagne d'emploi enseignants-chercheurs

11) Validation heures complémentaires des enseignants-chercheurs (en formation restreinte)

Les représentants BIATSS quittent la réunion. Le COSP siège en en formation restreinte.

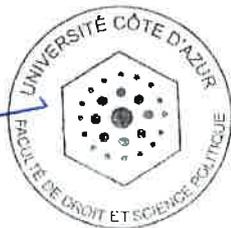
Xavier LATOUR présente le tableau des enseignants pour lesquels une autorisation de dépasser la limite des 96H Eq. TD d'heures complémentaires est demandée.

PERMANENTS : DEPASSEMENT + de 96 Heures Année 2023/2024
Les enseignants dont les noms suivent sont autorisés à dépasser la limite des 96H Eq. TD d'heures complémentaires sans dépasser le maximum de 192h Eq. TD pour l'année universitaire 2023/2024
AMBROISE CASTEROT Coralie
BOURGET Renaud
COURTIN Christine
GHELFI Fabienne
GIORGINI Giulio-Cesare
GUERRINI Marc
LATINA Mathias
LASSERRE Marie-Cécile
LUPPI Philippe
REIS Patrice
TRESCASES Anne
SIIRIAINEN Fabrice
VIEIRA DA COSTA CERQUEIRA Gustavo
Les EC qui feront des heures pour l'IEJ en octobre et novembre 2024 (heures rattachées à 2023/2024 payées en S3) sont autorisés à dépasser la limite des 96h à hauteur des heures figurant sur ce tableau augmenté des heures IEJ sans dépasser la limite des 192h TD

Le Conseil scientifique et pédagogique (en formation restreinte) adopte à l'unanimité les heures complémentaires des enseignants-chercheurs.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 17h40.

Amélie LEZE
Secrétaire de séance



Xavier LATOUR
Directeur de l'EUR, président de séance